Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20260929-2026_09_29_D10-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026
Publication : 05/10/2026

CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 29 septembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Mantaillleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni le Mardi 29 septembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents :
17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°03
18 administrateurs présents à partir de la délibération n°04

Nombre d'administrateurs représentés :
6 administrateurs représentés jusqu'à la délibération n°03
7 administrateurs représentés à partir de la délibération n°04

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET *(à partir de la délibération n°4)*
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Gérard	GIULIANI
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Carole FONTAINE	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET (à partir de la délibération n°04)
François GAUDIN	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Patrick LATOUR	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO
Marie-Pierre OUVRIER	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Virginie VERNAZ	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Ressources Humaines – Mise en application du règlement intérieur des agents en contrats d'engagement éducatif
Rapporteur : Christian EXCOFFON

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 14 septembre 2026,

Considérant que le règlement intérieur a pour objet de définir les règles relatives à l'organisation du travail et aux relations sociales au sein de la collectivité, notamment en matière de droits, d'obligations, de responsabilités et de consignes de sécurité, et qu'il constitue à ce titre un outil essentiel de communication interne garantissant une information partagée par l'ensemble des agents,

Considérant que ce règlement vise à organiser la vie collective au sein de la collectivité dans l'intérêt général et qu'il s'impose à l'ensemble des agents, quels que soient leur situation statutaire, leur position hiérarchique, leur affectation ou la nature, la date et la durée de leur engagement,

Considérant que ce règlement a vocation à s'appliquer à l'ensemble des agents publics de la collectivité, quels que soient leur cadre d'emplois, leur grade, leur position statutaire, leur affectation ou la nature et la durée de leur engagement,

Considérant qu'en l'absence de cadre réglementaire général fixé par les textes, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer les règles de fonctionnement et de discipline intérieure, ainsi que les garanties attachées à leur application, notamment en matière d'hygiène et de sécurité,

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte les dispositions du règlement intérieur annexé à la présente délibération à compter du 1er octobre 2026.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE